

Certificat de l'actuaire

Transfert d'un régime de retraite à employeur unique (RREU) à un régime de retraite conjoint (RRC) visé à l'article 80.4

A. Actuaire du RREU

1. Est-ce que le passif du RREU a changé depuis la dernière évaluation déposée à la suite d'une modification apportée avant la date de prise d'effet du transfert?

Oui, l'incidence financière a été déclarée dans un rapport d'évaluation ou un certificat actuariel, et les cotisations du promoteur du RREU ont été rajustées en conséquence, OU

Date à laquelle le rapport ou le certificat actuariel a été déposé (aaaa/mm/jj)

Non, aucune modification de ce genre n'a été apportée au régime.

2. L'information financière sur le RREU a été présentée dans le format indiqué ci-après.

3. Le montant des éléments d'actif transférés du RREU sera établi conformément à l'entente de transfert, mais il ne dépassera en aucun cas le passif de liquidation du RREU à la date de prise d'effet.

B. Les deux actuaires

4. La demande déclare toute restriction imposée par la Loi de l'impôt sur le revenu pour reconnaître les années de service d'un participant et décrit le traitement connexe.

5. À la date de prise d'effet du transfert, la valeur de rachat des prestations de retraite fournies aux termes du RRC pour les participants visés par le transfert n'est pas inférieure à la valeur de rachat de leurs prestations de retraite aux termes du RREU, compte tenu du rajustement pour les paiements versés au RREU dans le cadre d'un arrangement d'épargne-retraite prescrit ou versés directement aux participants visés par le transfert relativement au transfert des éléments d'actif.

Des exemples de calculs et d'autres renseignements démontrant la conformité ont été fournis avec la demande. Si la date de prise d'effet du transfert d'éléments d'actif tombe après la date de la demande, les exemples peuvent être préparés à l'aide de données et d'hypothèses à la date actuelle.

C. Certificat de l'actuaire pour chaque régime

Nom du RREU

Numéro d'enregistrement

J'atteste par les présentes qu'à ma connaissance, et après m'être renseigné avec diligence le cas échéant, tous les documents et renseignements fournis aux termes des Sections A et B relativement au RREU ont été préparés conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires (ICA), à la Loi sur les régimes de retraite (LRR) et au Règlement.

Nom de l'actuaire du RREU

Société affiliée (RREU)

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Nom du RRC

Numéro d'enregistrement

J'atteste par les présentes qu'à ma connaissance, et après m'être renseigné avec diligence le cas échéant, tous les documents et renseignements fournis aux termes de la Section B relativement au RRC ont été préparés conformément aux normes de l'ICA, à la LRR et au Règlement.

Nom de l'actuaire du RRC

Société affiliée (RRC)

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

Format demandé du résumé financier à fournir pour le RREU

- Si la date de prise d'effet du transfert d'éléments d'actif proposé tombe avant la date de la demande, veuillez utiliser les montants du certificat actuariel déposé avec la demande.
- Si la date de prise d'effet du transfert d'éléments d'actif proposé tombe après la date de la demande, veuillez utiliser les montants de l'évaluation déposée la plus récente.

Tous les nombres sont arrondis au millier le plus près. Les termes et expressions ont le sens qui leur est attribué dans le Règlement.

Les données ci-après sont fondées sur le rapport d'évaluation ou le certificat actuariel en date du (insérer la date aaaa/mm/jj). _____

Renseignements sur les éléments d'actif du régime	Avant le transfert
Valeur marchande	
Valeur totale des lettres de crédit	
Solde créditeur de l'année antérieure	

Information sur le passif du régime	Avant le transfert
Passif à long terme	
Passif de solvabilité	
Passif de liquidation	

Indicateur de capitalisation	Avant le transfert
Ratio de capitalisation à long terme	
Ratio de solvabilité	
Ratio de transfert	

Participation au régime	Avant le transfert
Nombre de participants	
Nombre d'anciens participants et de participants retraités	

Renseignements importants

- Si les actifs à cotisation déterminée (CD) sont transférés en plus des actifs à prestation déterminée (PD), la demande devrait mentionner les deux volets; cependant, le présent certificat porte uniquement sur le volet à PD.
- Si plusieurs RREU sont transférés en un même RRC, un certificat distinct devrait être rempli pour chacun d'entre eux.
- Dans le présent document, « RRC » désigne un régime de retraite conjoint au sens de la LRR et « RREU » désigne un régime qui fournit des prestations déterminées et qui n'est pas un régime de retraite interentreprises, un régime à prestations cibles ni un RRC.
- Tout changement important apporté au libellé du présent formulaire doit être indiqué clairement.

